

Pour défendre nos garanties collectives il faut se battre contre la privatisation de l'Institution

■ Après la mobilisation nationale et unitaire des personnels de la Sécurité sociale, le 6 mai dernier, la réouverture de négociations à l'Ucanss est désormais à l'ordre du jour.

L'accord ultra minoritaire signé par la seule CFDT - dépourvu de toute légitimité - doit être définitivement enterré.

Les fédérations syndicales qui ont fait valoir leur droit d'opposition doivent maintenant exiger la convocation, dans les meilleurs délais, d'une réunion paritaire nationale, avec à l'ordre du jour, en préalable, une augmentation immédiate et substantielle des salaires du personnel et la revalorisation des coefficients d'embauche.

■ Quant à la négociation qui doit reprendre sur la base d'un nouveau projet de classification, il faut obtenir le maintien et l'extension de nos garanties collectives et la reconnaissance de notre expérience professionnelle au service des assurés sociaux.

Il faut refuser l'individualisation des salaires, la disparition des qualifications (au travers de la suppression des emplois repères), l'introduction de la culture du résultat, la course à la performance qui sont incompatibles avec nos missions de service public... Ces principes qui s'inspirent des modes de gestion en vigueur dans le secteur commercial nous préparent directement à la mise en concurrence avec les assurances privées.

■ Pour SUD Protection sociale la défense de nos emplois, de nos métiers et de nos garanties collectives passe par la défense de la Sécurité sociale et en particulier de l'Assurance maladie qui est aujourd'hui directement menacée par les projets du gouvernement. Raffarin et Douste-Blazy s'apprêtent à renforcer le rôle des complémentaires dans la gestion du risque maladie, au travers de la mise en place d'une Union nationale qui regrouperait la Cnam, la MSA et la Canam.

Le personnel de la Sécurité sociale est doublement menacé par ces projets...

A ce titre, les fédérations syndicales de la profession doivent impulser et participer à toutes les mobilisations unitaires interprofessionnelles qui ont pour objectif de défendre notre système de protection sociale et de santé.

■ Pour SUD Protection sociale il faut renforcer et étendre l'assurance maladie obligatoire, il faut s'opposer à un transfert des remboursements vers les complémentaires qui aurait pour effet immédiat de creuser les inégalités dans l'accès aux meilleurs soins pour tous.

L'Union fédérale SUD Protection sociale - qui s'inscrit dans toutes les initiatives unitaires d'ores et déjà prévues dans de nombreuses villes de France, notamment à l'appel des collectifs de défense de la Sécurité sociale - appelle le personnel de l'Institution à préparer la réussite des manifestations annoncées pour le début du mois de juin.

**Tous ensemble nous devons faire barrage
à la régression sociale majeure qui se prépare.**

